



HAL
open science

Master Finance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Finance. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP.
hceres-02040417

HAL Id: hceres-02040417

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040417v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Finance

de l'Université de Cergy-Pontoise -
UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Finance

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008103

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Cergy-Pontoise, Cergy (95)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Finance* forme les étudiants à de très nombreux métiers de la finance. Dès la première année (M1), l'étudiant choisit un parcours parmi trois. Le parcours *Banque assurance et marché de capitaux* est le plus généraliste, procurant des connaissances à la fois en finance de marché et finance d'entreprise. Il aboutit à des postes d'analyste crédit, analyste financier, cadre middle ou back office, trésorier d'entreprise, chargé de clientèle, auditeur, consultant, conseiller. Le parcours *Finance mathématique et marché de capitaux* est plus orienté vers les méthodes quantitatives, et prépare aux métiers d'opérateur de marché, vendeur en salle de marché, risk manager, gestionnaire de portefeuille. Le parcours *Gestion financière post-marché* est le plus spécialisé, et prépare aux métiers du « post-marché » : dépositaire, teneur de compte, gestionnaire post-marché, conservateur.

En seconde année (M2), trois spécialités sont proposées. Il n'y a pas d'obligation liée aux parcours de première année et le choix de spécialité est libre. La spécialité *Gestion des risques financiers* est plus orientée recherche, salle de marché et méthode quantitative ; la spécialité *Gestion des instruments financiers*, elle-même subdivisée en trois parcours, est plus généraliste et forme à de nombreux métiers ; la spécialité *Gestion financière des collectivités locales* a pour débouchés les métiers de responsable financier des collectivités locales ou du secteur public local.

Une autre spécialité *Finance - programme international*, déclarée par l'établissement, ne figure pas dans le dossier, sans aucune explication.

En 2nde année, pour la spécialité *Gestion des instruments financiers*, il existe une convention d'accueil d'étudiants venant d'écoles de commerce : Ecole De Commerce (EDC Paris) et Institut Supérieur de Commerce (ISC Paris). Pour la spécialité *Gestion des risques financiers*, des accords de coopération sont annoncés avec : l'ISC (Paris), l'Université de Gabès (ISG, Tunisie) et l'Université Méditerranéenne Libre de Tunisie (UMLT, Tunisie). Ces accords permettent aux étudiants de ces universités de valider le master ; la nature exacte de ces accords n'est cependant pas donnée dans le dossier.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention fait explicitement le choix d'un maintien d'enseignements fondamentaux théoriques nombreux en première année (finance d'entreprise, de marché, gestion de portefeuille). Au-delà d'un tronc commun en économétrie, marchés financiers, statistiques et informatique, trois parcours sont proposés dès le premier semestre. Les trois parcours sont relativement indépendants des trois spécialités de 2nde année : si cette structure peut se défendre, elle est toutefois complexe et peu lisible au premier abord. Globalement, 2/3 des effectifs sont en formation initiale, contre 1/3 d'apprentis en alternance dès la première année (contrats de deux ans, poursuivant ensuite dans la spécialité de 2nde année *Gestion des instruments financiers*). La répartition entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels est cohérente avec le profil de la formation. La formation continue est plutôt développée dans une des spécialités (M2 *Gestion financière des collectivités locales*). En 1^{ère} année, les étudiants qui ne sont pas en alternance choisissent entre un stage obligatoire de trois mois et un mémoire de recherche, puis en 2nde année, ils doivent à nouveau choisir entre un stage de trois mois ou deux mémoires de recherche. On note un taux de réussite relativement faible (83 % 2011), et l'absence de procédure de mise à niveau. La mention ne néglige pas les enseignements théoriques fondamentaux et permet une sensibilisation à la recherche à la fois en M1 et en M2, tout en facilitant le contact préprofessionnel à travers deux stages obligatoires où les contrats d'apprentissage par alternance. Le volume horaire global correspond à ce type de diplôme (600 à 800h sur les deux années selon les parcours et spécialités). Enfin, un régime dérogatoire de contrôle terminal unique est prévu pour les étudiants ayant des contraintes particulières (activité professionnelle empêchant d'assister à certains cours, charges familiales ou activité sportive de haut niveau).

La mention propose une formation de pointe, mais en forte concurrence avec des diplômes parisiens. Deux spécialités sont focalisées sur des formations plus rares ou plus demandées (instruments financiers et collectivités locales). La formation en alternance est organisée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Versailles. La spécialité *Gestion des instruments financiers* développe des partenariats avec la Société Générale (convention cadre au niveau de l'université), et différentes entreprises (accords non communiqués), et est adossée à une Chaire (Banque Populaire Paris et Communauté d'agglomération Cergy pontoise). La spécialité *Gestion financière des collectivités locales* fait partie des quatre masters du pôle « collectivités locales » de l'université. L'ensemble de la mention est adossée à l'UMR 8184 THEMA (Théorie Economique Modélisation et Applications) d'économie de Cergy.

En matière d'effectifs, la mention accueille 75 à 100 étudiants en 1^{ère} année (M1), 130 à 180 étudiants sur les trois spécialités de 2nde année (M2). Plusieurs centaines de dossiers de candidatures sont reçus entre le M1 et M2, ce qui traduit un niveau de sélection relativement élevé surtout vis-à-vis des candidatures externes. Au niveau du M2, les recrutements sont effectués par étude de dossier et seul le master 2 *Gestion des instruments financiers* donne lieu à un entretien de sélection. Le taux de réussite est d'environ 80 % en M1, et en M2, entre 80 % et 95 % selon les spécialités et les années. Le taux d'insertion professionnelle des étudiants à trois ou six mois varie de 90 % à 95 % selon les spécialités, ce qui est satisfaisant.

Concernant les modalités de suivi de la formation et des étudiants, la mention a choisi une certaine souplesse du suivi (échanges d'initiatives spontanées entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels, réunions à périmètre variables selon les besoins, disponibilité des enseignants-chercheurs vis-à-vis des étudiants). Les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation portaient sur les articulations entre le M1 et les M2 : les affectations dans les trois parcours du semestre 2 M1 se font maintenant par discussions entre responsables du M1 et des M2. Le développement du suivi des carrières est surtout réalisé en M2 *Gestion des instruments financiers* (et relativement moins dans les autres spécialités), et deux nouveaux cours ont été créés en parcours recherche. Les fiches RNCP et annexe descriptive au diplôme sont convenablement renseignées. On peut tout de même regretter l'absence d'informations et l'absence d'homogénéité dans le suivi des diplômés entre les différentes spécialités, ce qui dénote une certaine déficience dans le pilotage de la mention à ce sujet. Malgré l'accent mis sur l'apprentissage de l'anglais, il y a peu d'ouverture sur l'international.



- Points forts :
 - Structuration pédagogique : l'articulation entre parcours et spécialités, bien que complexe à décrypter, offre une progressivité dans l'orientation des étudiants, et des spécialisations très poussées en fin de M2.
 - En matière de connaissances, l'appropriation des savoirs est facilitée soit par des stages obligatoires en M1 et en M2, soit par un parcours en alternance sur les deux années, ou encore par la possibilité de rédaction des mémoires de recherche sur les deux années.

- Points faibles :
 - La lisibilité de la structure d'ensemble, et de l'articulation M1/M2, est insuffisante.
 - Le pilotage de la mention n'est pas assez structuré.
 - Le suivi des diplômés n'est pas homogène entre les spécialités.
 - La première année et les spécialités non concernées par l'alternance ne sont pas assez ouvertes à l'international.
 - Les accords de coopération avec d'autres établissements ne sont ni communiqués ni détaillés, ce qui rend impossible l'évaluation de leur intérêt.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention devrait s'assurer que les étudiants de 1^{ère} année (M1) sont parfaitement informés des liens entre le M1 et les spécialités de M2, en termes de cours comme en termes de débouchés visés. Elle pourrait veiller à davantage d'homogénéisation entre les spécialités sur les enquêtes d'insertion des diplômés.

Evaluation par spécialité

Gestion des instruments financiers

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Cergy Pontoise, Cergy (95)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est à finalité professionnelle, et prépare à une large palette de métiers de la finance. Le parcours *Marchés financiers, instruments et valorisation* est destiné aux métiers du « post-marché ». Le parcours *Marchés financiers, audit et contrôle*, prépare aux postes de contrôleur des risques et auditeurs interne et externe. Enfin le parcours *Risques et relations entreprises* vise les postes de chargés d'affaires, trésorier et contrôleur de gestion en banque ou en entreprise.

- Appréciation :

Les contenus pédagogiques sont assez bien décrits. La spécialité est articulée autour d'un tronc commun de 180 H au semestre 3 (le 1^{er} semestre de 2nde année) commun à tous les parcours, et d'un semestre 4 (2nd semestre de 2nde année) spécialisé pour chacun des parcours. La durée du stage est de trois mois minimum, mais elle ne concerne qu'une minorité, car 90 % des étudiants sont en alternance. Le dossier mentionne 10h de sensibilisation à la recherche au troisième semestre (le 1^{er} semestre de 2nde année), mais cela n'apparaît pas dans la liste des cours. La formation prépare à l'utilisation des outils bureautiques standards, à la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers). Elle comprend un module de professionnalisation 20h, et une préparation au TOEIC (test d'anglais). Le rythme est organisé autour de trois jours en entreprise et deux jours et demi de cours. Les étudiants en alternance ont un volume horaire de cours plus faible en première année. L'adossement recherche à l'UMR THEMA de Cergy est limité au recours à des enseignants-chercheurs du laboratoire pour certains cours.

L'attractivité semble bonne, car de nombreux étudiants sont recrutés au-delà du département. 70 % sont en provenance du M1 (1^{ère} année du master). En 2012-13 on compte 46 inscrits sur 230 candidatures (19 %). L'insertion semble très satisfaisante : 95 % en emploi (pour les diplômés 2011, quatre mois après la sortie), dont une « importante » proportion en CDD (chiffres non précisés). La spécialité dispose d'environ 45 places d'apprentis.

Un comité de pilotage est décrit. Il est constitué pour moitié d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels. Les modalités d'évaluations sont standards et consistent en des enquêtes qui alimentent une base de données de suivi des anciens. Cependant le dossier comporte de nombreux éléments non renseignés dans ce domaine.

- Points forts :

- L'alternance proposée dès la 1^{ère} année (contrats de deux ans) est un atout pour l'insertion.
- Les trois parcours au sein de la 2nde année (choix d'options) permettent le choix de débouchés différents.
- Le taux d'insertion est satisfaisant.

- Points faibles :

- Au regard du nombre de places en apprentissage, aucune information n'est communiquée sur le programme proposé aux étudiants en formation initiale.
- Il existe un faible adossement à la Chaire « financement des PME ».



- Recommandations pour l'établissement :

La mention devrait suivre le taux de conversion des contrats d'apprentissage en contrat de travail classique, ainsi que les étudiants n'étant pas en contrats d'apprentissage. Elle pourrait aussi améliorer l'adossement de la formation à la Chaire en multipliant les manifestations pouvant faire profiter les étudiants de ce partenariat. On pourrait aussi clarifier la convention et les conditions de sélection des étudiants des établissements en accords de coopération.



Gestion des risques financiers

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, Cergy (95)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité présente un fort contenu théorique, ce qui est adapté pour l'encadrement financier des secteurs bancaires, assuranciers et des grandes entreprises. Les acquisitions de connaissances sont centrées sur les problématiques du risque en finance.

- Appréciation :

La spécialité est à finalité mixte (professionnelle et recherche), elle débouche donc sur une thèse de doctorat en finance d'entreprise ou finance de marché, ou sur divers métiers en gestion de portefeuille, salles des marchés, middle office. Le dossier donne une description très lisible des cours. En voie professionnelle, un stage de trois à six mois est obligatoire. En voie recherche, l'étudiant rédige deux mémoires de recherche (mineur et majeur) ; il suit en outre quatre séminaires de 10h d'initiation à la recherche. En matière de compétences transversales, la spécialité propose des cours d'anglais, un cours optionnel d'informatique, et l'utilisation de logiciels de statistiques en cours d'économétrie. La spécialité est en formation initiale uniquement (pas de cours du soir ou à distance). Le fait que la formation ait une composante théorique affirmée au regard de son orientation recherche (et qui explique le choix de la formation initiale), ne semble pas justifié en ce qui concerne le parcours professionnel. En effet, il est possible de concevoir l'ouverture de ce parcours en apprentissage et de renforcer ainsi son caractère professionnel. Il existe des accords de coopération avec l'Université de Gabès et l'UMLT (Tunisie - contenu des accords non communiqués).

La spécialité accueille entre 90 et 100 inscrits, dont 45 venant de 1^{ère} année (M1), les autres venant d'établissements conventionnés (deux établissements de Tunisie et Ecole de Commerce ISC Paris). Sur 350 dossiers soumis à Cergy, environ 45 sont admis (environ 13 %). Le taux de réussite est en moyenne de 82 %. Ce taux ne semble pas suffisant au regard du niveau de sélection. Les diplômés 2012 sont à 90 % en emploi (enquête à trois mois), dont 80 % de CDD et 10 % de CDI. Les diplômés 2011 : sont à 70 % en CDI (enquête à six mois). L'insertion globale est donc satisfaisante, malgré la forte proportion de CDD.

Le comité de pilotage est composé de 12 enseignants-chercheurs pour quatre intervenants extérieurs, ce qui est une proportion en adéquation avec la formation. Le suivi des diplômés fait l'objet d'enquêtes à trois et six mois. Le dossier ne donne que très peu de résultats issus de ces enquêtes. On compte environ trois admissions en thèse de doctorat/an sur environ 38 diplômés, ce qui est faible, mais reste en adéquation avec la capacité d'encadrement. La spécialité aboutit à un taux de réussite d'environ 90 % selon les années, mais celui-ci semble ne concerner que les diplômés sélectionnés par l'Université de Cergy-Pontoise, et ne donne aucune information sur la réussite des étudiants inscrits en coopération avec les trois établissements cités plus haut. Le dossier est lacunaire sur ce point et ne permet pas d'en savoir plus.

- Points forts :

- Les admissions en doctorat sont proportionnées aux capacités d'encadrement.
- La formation est de qualité au niveau théorique avec des enseignements de haut niveau dispensés par des enseignants-chercheurs.



- Points faibles :
 - On note une forte proportion de contrats à durée déterminée dans les embauches.
 - Il n'existe pas de sensibilisation à la recherche en voie professionnelle.
 - Le taux de réussite est faible au regard du niveau de sélection.
 - Il y a un manque total d'information sur les modalités de sélection des étudiants dans les établissements conventionnés.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention pourrait mobiliser le conseil de perfectionnement et le suivi des anciens diplômés pour s'assurer d'une évolution vers des emplois stables (en CDI) à un ou deux ans. Par ailleurs, une réflexion doit être menée pour améliorer le taux de réussite en 2nde année. Un minimum d'heures obligatoires de sensibilisation à la recherche pourrait être profitable à la filière professionnelle. On pourrait aussi engager des réflexions sur l'ouverture en alternance de la formation pour la voie professionnelle.



Gestion financière des collectivités locales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, Cergy (95)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation consiste à inculquer la connaissance du contexte économique et juridique des finances des collectivités locales. Il s'agit de former de futurs cadres financiers des collectivités locales, ou de sociétés en relation avec ces collectivités.

- Appréciation :

La spécialité présente clairement ses enseignements. Un stage de trois mois à temps plein ou six mois à mi-temps est obligatoire. Les étudiants bénéficient d'un cours d'initiation à la recherche et méthode (10h), sont formés aux logiciels financiers (10h), à Excel (15h), et assistent à divers séminaires et ateliers participatifs (cas pratiques, formation à la conduite de projet, enquêtes de terrain). En plus de la formation initiale, la spécialité est ouverte à la formation continue (sept étudiants en 2012-2013). Trois VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ont eu lieu.

La spécialité a l'avantage d'être une formation rare, bénéficiant d'une forte demande des collectivités pour ce profil. On compte une vingtaine d'admis par an. Le dossier ne donne pas les taux d'admission. Il semble que 95 % du stock total des diplômés soient en emploi. Les chiffres ne donnent toutefois pas de précision sur les proportions de contrat à durée indéterminée, à temps plein, ni sur les flux des années récentes.

60 % des cours sont assurés par des intervenants extérieurs, ce qui est cohérent avec ce que l'on peut attendre d'une formation à finalité professionnelle. L'adossement à la recherche se fait par le recours à des enseignants-chercheurs l'UMR THEMA. La spécialité a mené une « enquête de positionnement » en 2011-2012 pour adapter son offre de formation. Le comité de pilotage consulte un réseau d'anciens et complète l'évaluation de la formation par une enquête menée auprès de professionnels. Le dossier ne donne toutefois pas de garantie sur la pérennité de ces enquêtes ou consultations.

- Points forts :

- La spécialité forme à des métiers peu connus, mais très demandés par les collectivités locales.
- On note une bonne adéquation entre les objectifs de la spécialité et les débouchés en termes d'emplois.
- On constate une forte intervention de professionnels.
- Des actions sont entreprises pour améliorer la notoriété de la formation.

- Points faibles :

- Les modalités de suivi des diplômés sont ponctuelles et ne donnent pas d'informations sur le succès des diplômés aux concours de la fonction publique territoriale.
- Il y a peu d'information sur les modalités de sélection des étudiants. Il semblerait que celles-ci ne donnent pas lieu à un entretien de motivation.
- Le cours de formation par la recherche est dispensé par un PAST-Consultant.



- Recommandations pour l'établissement :

Au-delà de l'évaluation ponctuelle de 2011-2012, la spécialité pourrait mettre en place une procédure annuelle de retour d'information : sur la formation, sur le devenir des étudiants et leur orientation vers les concours de la fonction publique territoriale. Il est recommandé de faire dispenser le cours de formation à la recherche par un enseignant-chercheur. La spécialité pourrait ouvrir la formation à l'apprentissage et intensifier les actions de sensibilisation auprès des étudiants de *M1 Finance* (le cours d'initiation à la finance locale est un excellent levier), voire engager une réflexion pour créer un parcours dédié dès la 1^{ère} année (*M1*). Afin de diversifier le vivier de recrutement, la spécialité pourrait ouvrir davantage l'accès à la formation à d'autres profils que les étudiants du master 1 *Finance*.



Observations de l'établissement

Réponses rapport AERES

Mention finance

Master Gestion des instruments financiers

1) Convention d'accueil d'étudiants venant de l'ISC et de l'EDC (page 2)

Les étudiants du parcours « finance » de ces deux écoles ont la possibilité de faire leur dernière année à l'université de Cergy-Pontoise. Elles effectuent chacune une pré-sélection et nous auditionnons les étudiants pour finalement n'en garder que 5 maximum par école. Les conventions explicitent simplement la procédure de recrutement de ces étudiants et le nombre maximum que nous sommes susceptibles d'accueillir, c'est-à-dire 5.

Intérêt pour le M2 GIF : diversification des profils d'étudiants.

2) Information des étudiants de M1 sur les spécialités de M2 (page 3)

Les étudiants de M1 sont parfaitement informés des débouchés de M2. Il y a systématiquement et a minima une conférence pour les étudiants de L2 et L3 en mars et une JPO (journée portes ouvertes) des Masters de l'UFR économie et gestion, ouverte également aux étudiants extérieurs. Sans compter les conférences métiers organisés par le SCUJO tout le long de l'année.

3) 10 h de sensibilisation à la recherche n'apparaissent pas dans la liste des cours (page 4)

Ces 10 heures apparaissent bien dans la liste des cours : au second semestre dans les trois parcours.

4) Une « importante » proportion de CDD (page 4)

Ce n'est pas du tout le cas : les CDI sont très largement majoritaires. Le secteur bancaire est le 2^{ème} pourvoyeur d'emplois pour les jeunes diplômés en France.

Précision : Avant 2007, il y avait extrêmement peu de CDD (un de temps en temps pour les sortants). Depuis environ 4 ans, il y a de 2 à 4 CDD par an en raison de plans d'embauche moins ambitieux qu'auparavant, sur une quarantaine d'étudiants en emploi. En général, ces CDD sont suivis d'un CDI dans la même structure. Le CDD reste donc minoritaire.

Par ailleurs, nous connaissons le taux de conversion des contrats d'apprentissage en CDI, mais l'indicateur le plus intéressant est plutôt le taux de proposition. En effet, quelques apprentis refusent la proposition qui leur est faite pour des raisons qui leur sont personnelles, notamment l'expatriation.

5) Programme des étudiants en formation initiale

Le programme est unique pour les étudiants en formation initiale et ceux en apprentissage. Les étudiants, exceptionnellement en FI, sont généralement des étrangers pour lesquels l'apprentissage est très difficile à mettre en œuvre. Ils peuvent commencer leur stage à temps partiel très rapidement après la rentrée.

6) Adossement à la chaire Gestion des risques et financement des PME

Les étudiants sont bien associés à l'organisation des manifestations organisées par la chaire : deux petits déjeuners débats et un colloque (juste avant la remise des diplômes de la promotion précédente) par an.

Exemples de thèmes abordés :

- Quelle place pour les ETI en France ?
- Quels modèles de gouvernance pour les PME ?
- Quel accès au financement bancaire pour les entreprises sous Bâle III ?
- Quelle responsabilité sociétale des PME ?
- Quels financements alternatifs pour les PME innovantes ?

Réponses rapport AERES

Mention finance

Master Gestion des Risques Financiers

1) Formation théorique et parcours professionnel

Les étudiants du parcours « professionnel » sont destinés à occuper des postes demandant des connaissances très solides sur la théorie financière (telles la gestion de portefeuille structurée, le calcul des spreads de crédit, la mise en place des mesures de risque)...Il est donc absolument nécessaire qu'ils apprennent toutes ces notions théoriques et qu'ils acquièrent les compétences techniques nécessaires (mathématiques, statistiques, informatique...) pour leurs mises en place effectives. Ceci ne peut se faire qu'en formation initiale car ils doivent suivre des cours relativement denses et de haut niveau et également assimiler ces notions et techniques sous la direction d'universitaires confirmés.

2) Accords de coopération

Tous les accords sont disponibles auprès de l'administration de l'UCP (s'adresser directement au directeur du master en cas de nécessité) . Ils stipulent notamment que la sélection des étudiants se fait sous la supervision jointe des établissements partenaires et des représentants de l'UCP, en l'occurrence le directeur du Master GRFI ainsi en général qu'un des professeurs enseignant dans ce master.

3) Taux de réussite

Il convient de préciser que le taux de réussite indiqué est celui de la première année d'inscription. Le taux de réussite aux épreuves théoriques est de l'ordre de 97% mais en raison de la difficulté de trouver un stage pour certains étudiants ou de la longueur de ce stage, certains étudiants sont autorisés à effectuer une seconde année à l'issue de laquelle ils sont alors reçus. Ceci explique le taux moindre de 82% pour la seule réussite à la première année. Le même phénomène existe pour les établissements en convention dont les taux de réussite sur l'ensemble des deux années est proche de 98%. Le taux de réussite globale est donc en conformité avec les exigences de la sélection.

L'insertion dans le milieu professionnel est conforme à l'évolution récente du marché de l'emploi pour les étudiants en formation initiale se présentant pour un premier recrutement fois mais une large part est transformée en CDI l'année suivante (de l'ordre de 75%).

4) Sensibilisation à la recherche pour la voie professionnelle

Les cours théoriques s'appuient pour une partie importante sur des articles de recherche récents, notamment en ce qui concerne les cours en option du second semestre. C'est une opportunité pour les étudiants en voie professionnelle de mesurer l'impact des recherches sur le monde professionnel et sur leurs propres activités ultérieures. Tous les étudiants sont de plus conviés à suivre les séminaires de recherche.

JL Bourdon
VP en charge de la formation